

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MERCREDI 17 OCTOBRE 2018 A 11 HEURES

A la requête de : La BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, société Anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège est situé 15 Boulevard de la Boutinière, CS 26858, 35768 SAINT GREGOIRE Cedex, immatriculée au RCS de RENNES sous le N°857 500 227, intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 004 504, venant au droit de la BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE, suivant traité de fusion absorption en date du 7 décembre 2017, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général, représentant légal domicilié en ses qualités audit siège,

Ayant Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX - BALK-NICOLAS au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

**COMMUNE DE CLEDEN CAP SIZUN
LIEUDIT TROUGUENNOUR**

Une maison d'habitation avec jardin, garage et dépendance, cadastrés section ZL n°150 pour une contenance de 6a 76ca, comprenant :

-Au REZ-DE-CHAUSSEE : cuisine, séjour-salon, salle de bains, pièce à usage de volière,

-Au 1er ETAGE : 2 chambres, pièce ouvrant sur véranda, véranda,

-Au 2ème ETAGE : 2 chambres identiques.

-Garage indépendant, jardin en terrasse autour de l'habitation, et à l'arrière de l'habitation, un petit cabanon contenant la chaudière à fioul.

MISE A PRIX :

29.000,00 € (VINGT-NEUF MILLE EUROS)

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle »

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 1er Février 2018 portant le n° 18/00007, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance. Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS

Visité sur place par la SELARL CLERGEOT-TUAL, huissiers de justice à QUIMPERLE, le 28 Septembre 2018 à 14 heures.